



COMPTE RENDU CCE EXTRAORDINAIRE

DU 20 NOVEMBRE 2012

ST ETIENNE LE FORUM

ORDRE DU JOUR :

- Information consultation sur le projet de cession de la Cafétéria de St MALO actuellement en LGF.
- Information consultation sur le projet de cession de la Cafétéria de PONTARLIER actuellement en LGF.
- Information consultation sur le projet de cession de la Cafétéria de HYERES Route des Iles actuellement en LGF.
- Information consultation sur le projet de fermeture du Cœur de Blé de BEZIERS Polygone.
- Information du CCE sur la cessation d'exploitation du restaurant Villa Plancha de Nîmes.
- Point sur les Commissions de suivi PSE de :
Montceau les Mines, Montigny, Meyzieu
Châteauroux, la Ville du bois.

Appel des participants :

Un CCE réduit n'ayant plus que 14 votants sur les 20 que compte le CCE.

Les membres du CCE acceptent de ne faire qu'une réunion « Information Consultation » sur les sujets concernés, ceci à titre exceptionnel.

- **Cafétéria St MALO** exploitée en LGF, 17 salariés, projet de cession en Franchise avec un contrat pour une durée de 10 ans, ce qui d'après la DRH aurait l'avantage de sécuriser une exploitation pour la durée du contrat ?

Commentaire CFDT : l'exploitation sera effectivement garantie, sauf s'il y a un dépôt de bilan et là le couperet tombe avec ses conséquences. Pas de reprise dans le circuit des intégrés et indemnisation par les AGS. Ce qui ne nous semble pas des plus favorable.

Vote : 14 votants. FO 5, CFDT 2, UNSA 3, CGT 2, CGC 1, AUT 1.

Avis Favorable :	6 FO + CGC
Avis Défavorable :	2 CGT
Abstention :	4 UNSA + AUT
Ne participe pas au vote :	2 CFDT

- **Cafétéria de PONTARLIER**, 16 salariés, Idem St MALO, un chiffre en léger mieux, même constat de la DRH et de la CFDT.

Vote : 14 votants. FO 5, CFDT 2, UNSA 3, CGT 2, CGC 1, AUT 1.

Avis Favorable :	6 FO + CGC
Avis Défavorable :	2 CGT
Abstention :	4 UNSA + AUT
Ne participe pas au vote :	2 CFDT

- ➡ **Cafétéria Route des Iles** : 12 salariés, projet de cession au Supermarché, demande du Groupe, demande très insistante, reprise au LGF par dénonciation du contrat, contribution positive, le locataire gérant n'a pas apprécié la démarche d'après FO qui a été contactée.

Commentaire CFDT : Il est regrettable que cela ne se soit pas appliqué pour les autres sites notamment pour Montceau les Mines ou le Géant n'a de géant que le nom, cela lui aurait permis une extension et un véritable positionnement de Géant.

Le coté positif de cette reprise est pour les salariés qui vont accepter cette reprise, ils vont revenir sous statut Groupe Casino ce qui ne pourra être que bénéfique pour eux, sous réserve qu'il valide le transfert ? Et qu'ils s'adaptent à leur nouveau métier ?

La CFDT pose la question du nombre de salariés qui ont accepté ce transfert ?

La DRH nous répond qu'à l'heure actuelle elle ne peut nous répondre, la consultation est en cours.

Vote : 14 votants. FO 5, CFDT 2, UNSA 3, CGT 2, CGC 1, AUT 1.

Avis Favorable :	6 FO + CGC
Avis Défavorable :	4 UNSA + AUT
Abstention :	2 CFDT
Ne participe pas au vote :	2 CGT

- ➡ **Fermeture Cœur de Blé Béziers Polygone** : la fermeture n'a pas d'incidence sur l'emploi, les salariés réintègrent la cafeteria MONTIMARAN. Cette fermeture est rendue nécessaire par le manque de CA du Cœur de blé qui n'a jamais été satisfaisante, la rentabilité n'y est pas.

Commentaire CFDT : est ce que le volume d'heures ne va pas plomber le résultat de la cafétéria et sera t'il absorbé ?

La DRH nous répond que cela n'impactera pas le fonctionnement de la Cafétéria.

Vote : 14 votants. FO 5, CFDT 2, UNSA 3, CGT 2, CGC 1, AUT 1.

Avis Favorable :	10 FO + CGC + UNSA + AUT
Avis Défavorable :	0
Abstention :	2 CFDT
Ne participe pas au vote :	2 CGT

Ayant épuisé l'ordre du jour du matin, une question concernant la problématique des remboursements de note de frais adressée à la DRH Casino Restauration et posée par les membres du CCE et du problème que rencontre certaines OS pour louer les véhicules pour répondre aux convocations de la DRH, en passant par la société de réservation, refus de la part du loueur suite apparemment à des problèmes de règlement de facture de location ?

La DRH s'étonne du retard dans les paiements des notes de frais, rappelle que pour elle la procédure de validation fonctionne normalement, et qu'ensuite les notes pour paiement sont transmises au CSP qui gère depuis la comptabilité, fera part du problème au service concerné. Concernant la location des

véhicules, la DRH n'était pas au courant, fera la aussi le nécessaire afin de connaître le disfonctionnement et le régler.

Repas.

Reprise 14 h.

➡ **Cessation d'activité du Restaurant Villa Plancha de Nîmes :** présentation de l'état de l'établissement qui n'a jamais atteint le seuil de rentabilité depuis son ouverture en 2008, à ce jour moins 393 mille € de contribution.

1^{ère} année – 59 mille €,

2^{ème} année – 190 mille €,

3^{ème} année – 227 mille €,

4^{ème} année -289 mille €,

5^{ème} année – 393 mille €.

Alors que l'établissement sert en, moyenne, par jour 111 repas, la DRH mettra en place un PSE alors qu'elle n'est pas obligée, il n'y a pas de représentant, le 16/11/2012 auront lieu les entretiens.

Commentaires CFDT : Il est regrettable de fermer ce site, alors qu'il sert 111 repas jours, combien de restaurants seraient heureux d'en avoir autant et combien de restaurants avec beaucoup moins de repas/ jours tirent d'excellents résultats.

Nous avons pointé les carences lors de notre visite à l'ouverture, apparament rien n'y a fait, on ne gère pas un restaurant comme une cafétéria.

Le DRH nous donne raison et rajoute le constat d'échec avant que les OS n'en fassent le constat.

➡ **Point commission de suivi des cafeterias de :**

Montigny, La Ville du Bois, Châteauroux, Meyzieu, Monceau les Mines, reclassement en cours.

Fin CCE 16h15.

Jacques SOLER

DSC CFDT Casino Cafétéria